

**SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL GÉNÉRAL
26 SEPTEMBRE 2023 À 20H00 À LA SALLE POLYVALENTE LA CHÂTAIGNE**

Président du Conseil général, Christian Carron ouvre la séance et salue les membres du Conseil général, du Conseil communal, de l'Administration communale et du public.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité comme prévu dans la convocation :

1. Bienvenue – contrôle des présences
2. PV de la séance du 13.06.2023
3. Présentation du nouveau conseiller général du groupe Le Centre
4. Règlement communal de la Police du Feu
5. Demande de crédit supplémentaire de 100'000 francs pour le pont de la Colombière
6. Interpellation N°27 du groupe PLR « Chauffage à Distance »
7. Interpellation N°28 du groupe PLR « Situation et avenir des SI de Fully »
8. Réponse au Postulat N° 101 du groupe PLR « Pour une professionnalisation partielle du Conseil communal »
9. Réponse au Postulat N° 102 du groupe PLR « Pour un accès étendu aux services de l'administration communale »
10. Rapport des commissions
11. Divers

1. Bienvenue – contrôle des présences

37 membres du Conseil général sur 45 sont présents.

Excusés :

- José Carlos Carreira, conseiller général Le Centre
- Léonard Volken, conseiller général Le Centre
- Christophe Dorsaz, conseiller général Le Centre
- Line Dorsaz, conseillère générale Le Centre
- Christophe Ançay, conseiller général PLR
- Christophe Thetaz, conseiller général MISE
- Adrien Pinho, conseiller général MISE
- Martine Jeanbourquin, conseillère générale UDC

2. PV de la séance du 13.06.2023

Sans remarque, le PV est adopté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

3. Présentation du nouveau conseiller général du groupe Le Centre

Christian Carron lit le courrier de la Municipalité adressé au nouveau membre le Centre du Conseil général, Xavier Rodriguez. Il passe la parole au groupe le Centre. Manuela Troillet fait une brève introduction puis M. Rodriguez se présente. L'assemblée l'accueille chaleureusement et le président lui souhaite la bienvenue.

4. Règlement communal de la Police du Feu

Le président précise que le règlement ne sera pas lu intégralement devant le plénum, chaque conseiller ayant eu tout loisir de l'étudier. Il passe directement la parole à Thomas Seydoux, président de la commission EEEU, chargée du rapport. Celui-ci informe l'assemblée que la commission n'émet aucune remarque sur le règlement.

Christian Carron lit l'amendement déposé par le groupe UDC. Aucun groupe ne souhaitant intervenir, il passe la parole à Alain Mermoud, conseiller communal porteur du règlement. M. Mermoud estime que l'amendement est tout à fait pertinent et qu'il peut être mis en application sans aucun problème.

L'assemblée passe au vote. Dans un premier temps, **à l'unanimité des membres présents, l'amendement déposé par le groupe UDC est accepté.**

Dans un deuxième temps, **à l'unanimité des membres présents, le règlement communal de la Police du Feu est accepté.**

5. Demande de crédit supplémentaire de 100'000 francs pour le pont de la Colombière

Le président, Christian Carron, lit la demande de crédit supplémentaire et ouvre la discussion. David Tamarcaz, président de la commission de Gestion, informe l'assemblée que la COGEST ne s'est pas réunie physiquement pour débattre de cette demande de crédit supplémentaire, mais que toutes les informations ont été transmises par mail à l'ensemble des membres.

Il explique la procédure qui a amené à cette demande de crédit supplémentaire et atteste que les étapes habituelles ont été respectées. Par ailleurs, les trois offres soumises par des entreprises pour ce travail étaient sensiblement équivalentes. Le Conseil communal ne pouvait pas prévoir une telle hausse de prix dans le budget de l'an passé.

Le groupe le Centre, par Manuela Troillet, remercie le conseiller en charge du projet d'avoir répondu à toutes les interrogations de la COGEST. Compte tenu des informations transmises, le groupe soutient favorablement cette demande de crédit supplémentaire.

César Da Silva-Perrin pour le PLR estime que le prix et les prestations augmentent de manière exponentielle et que le délai entre la soumission et la réalisation peut induire des erreurs. Fort de ce constat, le groupe PLR recommande l'acceptation du crédit supplémentaire.

Martine Caillet pour le groupe UDC s'étonne de l'erreur d'estimation, deuxième du genre durant cette législature. Néanmoins, le groupe UDC accepte la demande de crédit supplémentaire.

Pour le groupe MISE, Isabelle Remy-Carron précise que toute demande de crédit supplémentaire est gênante pour l'équilibre des comptes, mais que ce n'est pas toujours évitable. Le groupe MISE accepte la demande de crédit supplémentaire.

Christian Carron passe la parole à la Municipalité. Conseiller communal en charge des constructions, Emmanuel Carron donne quelques précisions. Il rappelle que malheureusement l'inflation croissante de ces derniers mois n'était pas prévisible. La différence entre le coût du pont Mottier et celui de la Colombière est importante et ce malgré un délai court (environ un an) entre les deux appels d'offres.

La demande de crédit supplémentaire **est acceptée à l'unanimité des membres présents.**

6. Interpellation N°27 du groupe PLR « Chauffage à distance »

César Da Silva-Perrin, rapporteur du groupe PLR et premier signataire, explique brièvement que son groupe souhaite savoir où en est l'avancée du projet Chauffage à distance, dans le cadre du réaménagement de la rue de la Poste.

Conseiller communal en charge du dossier, Aldo Resenterra présente à l'assemblée un Powerpoint, disponible en pièce jointe du présent PV. Toutes les informations utiles y figurent. M. Da Silva-Perrin remercie M. Resenterra pour sa présentation et son travail.

7. Interpellation N°28 du groupe PLR « Situation et avenir des SI de Fully »

Premier signataire, Vincent Pravato motive le dépôt de son interpellation en quelques mots. Les SI constituent un élément moteur pour la commune, surtout en ce qui concerne l'approvisionnement énergétique. Si des changements sont prévus pour l'avenir, le législatif souhaite en être informé.

Présidente de la Commune, Caroline Ançay-Roduit explique que l'approvisionnement en énergie ainsi que la gestion du réseau se complexifient. Deux études menées par des bureaux différents ainsi que les investissements prévus pour les dix prochaines années ont conduit le Conseil communal à revoir sa stratégie. Ce dernier a d'ores et déjà décidé de centraliser toute la gestion financière ainsi que les ressources humaines au Service des contributions. Dans un deuxième temps, il envisage d'externaliser la structure des SI Fully. La décision n'est pas encore arrêtée et les impacts sociaux et organisationnels seront approfondis, avant de faire un choix définitif. Une commission technique a été créée pour aider le Conseil communal dans son choix.

8. Réponse au Postulat N°101 du groupe PLR « Pour une professionnalisation partielle du Conseil communale »

Le président Christian Carron lit la réponse de la Municipalité, disponible en pièce jointe, au Postulat N° 101 du groupe PLR

9. Réponse au Postulat N°102 du groupe PLR « Pour un accès étendu aux services de l'administration communale »

Le président Christian Carron lit la réponse de la Municipalité, disponible en pièce jointe, au Postulat N° 102 du groupe PLR

10. Rapport des commissions

Parole est donnée aux présidents des commissions pour un rapport d'activité de ces derniers mois.

Célia Polo, pour la commission SASJCS, explique que la commission s'est réunie à quatre reprises et à traiter différentes thématiques : structure Planète Enfants, présentation du projet Bike Park et rencontre avec divers acteurs sociaux actifs sur et pour la commune de Fully. La commission se réjouit aussi de voir que le remplacement de Sandra Wuerzer est à bout touchant et que le poste de délégué social redevient une priorité pour la Municipalité.

Aucune autre prise de parole est demandée.

11. Divers

- Le Président présente la question déposée par le MISE à la fin du précédent Plénum. Il passe ensuite la parole à la Municipalité pour réponse.
La Présidente Caroline Ançay-Roduit explique que toutes les questions posées dépassent largement la sphère des compétences communales. Les thématiques abordées sont de l'ordre du fédéral ou du privé et elle invite le signataire à se tourner vers les conseillers nationaux du canton, pour plus d'informations.
- Nicole Délitroz, vice-présidente du Conseil général, remercie le comité d'organisation de la fête des 30 ans du Conseil général pour cette journée très réussie.
- Manuela Troillet lance un appel à la bienveillance et au respect pour la période électorale qui s'annonce. La diversité d'opinions est la base de notre démocratie et elle rappelle qu'il ne faut pas oublier que tout le monde est uni par le désir de servir la commune et ses citoyens.
- Isabelle Remy-Carron invite officiellement tous les conseillers généraux à prendre part à la manifestation Carte Blanche aux artistes de Fully qui se déroulera du 27 octobre au 12 novembre 2023 à la Belle Usine.
- Vincent Pravato interpelle la Municipalité, en particulier la Police communale, pour savoir pourquoi il n'est pas autorisé de coller des affiches électorales sur les deux faces des grands panneaux aux entrées de la commune.
Bernard Guex, chef de la Police communale, précise qu'il s'agit d'une mesure de sécurité, pour éviter de croiser le regard lors de la conduite.
- Christian Carron transmet les dates des plénums 2024 (voir annexe).
- Pour finir Madame Caroline Ançay informe que le remplaçant de Sandra Wuerzer a été nommé. Il s'agit de Steve Bessard qui sera officiellement présenté lors du Plénum de décembre.

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie tous les participants pour leur active collaboration, souhaite un bel automne à tout le monde et clôt cette séance à 21h30.

Le Président
Christian Carron

Le Secrétaire
Nicolas Dorsaz

Annexes:

- Présentation CAD Fully
- Réponse Postulat N° 101
- Réponse Postulat N° 102
- Agenda du Conseil général 2024